

CANADA-REVUE

POLITIQUE — LITTÉRATURE — THÉÂTRE — BEAUX-ARTS

V. L. IV

MONTREAL, 16 SEPTEMBRE, 1893.

No. 37

DIMES ET SALAIRES

Nous avons déjà parlé des efforts qui se font dans certaines paroisses, afin d'abandonner le système de la dime pour le paiement des ministres du culte catholique, et d'y substituer celui du salariat adapté aux circonstances.

Plusieurs paroisses ont adopté ce système, qui s'imposait depuis que la prestation en nature était devenue insuffisante et qu'on y avait progressivement substitué un impôt en argent, dont le seul défaut était d'être variable suivant les appétits.

Le CANADA-REVUE a applaudi à ces changements, qui sont de nature à mieux affermir les liens qui unissent le curé et le paroissien et à garantir à l'avenir les droits de chacun contre les caprices et les extravagances.

Par cette méthode, les positions sont mieux tranchées, et toute équivoque disparaît.

La dime était encore une relique du passé, donnant prise à tous les excès et à tous les arbitraires.

« Vous n'êtes pas obligés, comme les Juifs, à payer la dime, disait St Augustin, mais vous devez imiter Abraham, qui la payait avant la loi. »

Il y a beau temps que ces belles maximes étaient devenues lettre-morte et que la dime servait de menace perpétuelle sur la tête de maint paroissien.

La disparition de ce mode de paiement est un progrès, mais il faut éviter aussi que le système nouveau dégénère en abus.

On a vu dernièrement dans les journaux que les paroissiens de Varennes avaient offert à leur curé de lui payer \$2000 par année, en lui laissant le casuel, mais que le curé avait demandé \$2500, pas un sou de moins, et sur son refus d'accepter, l'affaire en était restée là.

Eh bien, nous le demandons, sans passion, sans préjugé, sans mauvais vouloir d'aucune sorte, que pensez-vous de ce curé qui ne peut pas vivre à moins de \$2500 par année, plus \$500 de casuel pour payer son vicaire ?

Ne trouvez-vous pas ces prétentions exorbitantes ?

Voyons, braves cultivateurs, qui peinez pendant les longues journées d'été pour faire rendre à la terre ingrate le fruit d'un labeur incessant ; vous dont les fils quittent le foyer tari et impuissant à les nourrir, ne croyez-vous pas qu'un curé puisse vivre à moins de \$2500 par année ?

Regardez autour de vous, dans vos rangs ; quel est celui d'entre vous qui gagne ce montant, qui en gagne la moitié même ?

Et pourtant, vous, vous travaillez !

Cette première difficulté va sans doute amener un temps d'arrêt dans la transformation, mais elle est utile parce qu'elle enseigne ce que l'on peut attendre de la rapacité de certaines âmes

Si les curés ne travaillent pas à moins de \$2500 par année, il n'est pas étonnant que les séminaires soient toujours pleins.

Cela rapporte plus que de piocher la terre.

Il est vrai que la terre doit payer pour deux : celui qui travaille et celui qui regarde.